

Questions et réponses

Généralités

1. *A quelle catégorie d'âge s'adresse le Grand Prix Migros 2012 ?*
Le Grand Prix Migros 2012 s'adresse aux enfants nés entre 1997 et 2004. Les enfants nés en 2005 ou en 2006 peuvent en outre prendre le départ de notre nouvelle course, la Mini Race.
2. *Comment faire pour que mon enfant puisse prendre le départ du GPM en tant qu'ouvreur ?*
Par principe, il n'est pas possible de prendre le départ du GPM en tant qu'ouvreur.
3. *Mon enfant doit-il posséder une combinaison de course pour pouvoir participer au GPM ?*
Le port d'une combinaison de course n'est absolument pas obligatoire. Les enfants peuvent concourir dans des habits de ski normaux. Tout participant est cependant tenu de porter un casque. Nous ne tolérerons aucune infraction à cette règle !
4. *Que faire si mon enfant ne peut prendre le départ de la course pour cause de maladie ou de blessure ?*
Toute absence pour cause de maladie ou de blessure doit être signalée à l'équipe du GPM dans la mesure du possible avant la course ou au plus tard le lendemain de celle-ci.
5. *Faut-il avoir déjà participé à d'autres courses pour pouvoir s'inscrire au GPM ?*
Aucune expérience de course n'est requise pour participer au GPM. Le parcours est à la portée de tout un chacun (même des skieurs peu entraînés).
6. *Mon enfant doit-il être membre d'un ski-club pour pouvoir participer au GPM ?*
Non. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'un ski-club. Tous les enfants sont les bienvenus au GPM, qu'ils soient de bons ou de moins bons skieurs !

Questions sur l'inscription en ligne

7. *Que faire en cas de changement d'adresse ?*
Tout changement d'adresse doit être communiqué sans délai à l'équipe du GPM, soit par téléphone (031 950 62 15), soit par e-mail (grandprix@swiss-ski.ch).
8. *Puis-je inscrire un enfant au-delà du délai d'inscription ?*
Oui. Il est possible d'inscrire des enfants jusqu'à une semaine avant la course, moyennant une majoration (GPM CHF 20.- / Mini Race CHF 15.-).
9. *Est-il possible d'inscrire un enfant le jour même de la course ?*
Il est strictement impossible de procéder à une inscription sur place.
10. *Jusqu'à quand court la période d'inscription aux courses de qualification ?*
Le date limite d'inscription est officiellement fixée à deux semaines avant la course correspondante. Moyennant une majoration de la finance d'inscription, il est cependant possible d'inscrire un concurrent jusqu'à une semaine avant la course.

11. *Est-il également possible de s'inscrire par téléphone ou par e-mail ?*
Seules les inscriptions en ligne sont acceptées.
12. *Que faire en cas d'oubli de mes données d'accès pour l'inscription en ligne ?*
En cas d'oubli de vos données d'accès, veuillez prendre contact avec l'équipe du GPM par téléphone (031 950 62 15) ou par e-mail (grandprix@swiss-ski.ch).
13. *Comment faire pour inscrire tout un ski-club ou un groupe OJ au GPM ?*
Vous trouverez sur le site du GPM, dans la rubrique « Inscription clubs », toutes les informations vous permettant d'inscrire l'ensemble d'un ski-club ou d'un groupe OJ.
14. *Que faire si mon enfant est inscrit dans la mauvaise catégorie ?*
Si vous vous êtes trompé(e) en inscrivant votre enfant ou si une erreur s'est produite de notre côté, veuillez prendre contact avec Swiss-Ski (031 950 62 15 ou grandprix@swiss-ski.ch).

Tarifs et modifications d'inscription

15. *Une réduction est-elle accordée aux familles inscrivant plusieurs enfants ?*
Aucune réduction, quelle qu'elle soit, n'est accordée.
16. *A combien la finance d'inscription s'élève-t-elle ?*
En cas d'inscription régulière (jusqu'à deux semaines avant la course), nous percevons CHF 20.- pour le Grand Prix Migros et CHF 10.- pour la Mini Race. En cas d'inscription tardive (jusqu'à une semaine avant la course), nous percevons CHF 40.- pour le GPM et CHF 25.- pour la Mini Race.
17. *Quand au plus tard dois-je m'être acquitté(e) de la finance d'inscription ?*
La finance d'inscription doit être versée au plus tard cinq jours après réception de la facture, si le paiement n'a pas été effectué en ligne.
18. *Mon enfant peut-il prendre le départ si le versement n'est pas encore tombé ?*
Non. Un principe prévaut au GPM : pas de finance d'inscription, pas de place de départ.
19. *La finance d'inscription est-elle remboursée si l'enfant n'a pas pu prendre le départ ?*
En principe, nous ne restituons pas la finance d'inscription.
20. *Est-il possible de modifier une inscription ?*
Oui, moyennant une majoration de CHF 10.-.
21. *A quel moment faut-il payer la finance d'inscription ?*
La finance d'inscription est exigible au moment de l'inscription. La non-participation à une course ne donne pas droit au remboursement de la finance d'inscription.

Course

22. *Que se passe-t-il si j'arrive en retard à la remise des dossards ?*
 Veuillez être ponctuels le jour de la course. Les dossards non retirés seront déposés au départ de la grande piste, où ils pourront être récupérés.
23. *Où puis-je m'informer sur les différentes manifestations ?*
 Vous trouverez les informations relatives à chaque course sur www.gp-migros.ch.
24. *Où puis-je me renseigner pour savoir si la course aura vraiment lieu ?*
 Vous trouverez les informations à ce sujet sur notre site Internet. Les informations générales figurent dans le programme de la course, que vous recevez chez vous une semaine avant la date de la manifestation. Vous pouvez également le télécharger sur www.gp-migros.ch. Nous avons en outre créé un service SMS qui vous informe des changements de dernière minute. Pour activer le service d'abonnement, envoyez un SMS avec le texte START SKI GPM au numéro 968.
25. *Quand recevrons-nous les documents relatifs à la course ?*
 Les documents relatifs à la course, y compris le programme de celle-ci et les différents bons, vous parviendront environ une semaine avant la course.
26. *Est-il possible de télécharger la liste des départs, le classement et le programme des différentes courses de qualification sur Internet ?*
 Vous trouverez toutes les listes des départs ainsi que tous les classements sur notre site Internet : www.gp-migros.ch.
27. *Est-il également possible de concourir en snowboard, à skis de fond ou en bob ?*
 Non. Nous n'acceptons que les départs à skis. Aucun autre matériel de course n'est autorisé.
28. *Mon enfant peut-il participer à plusieurs courses ?*
 Non. Le même enfant ne peut participer qu'à une seule course de qualification du GPM par saison.
29. *Les enfants étrangers ont-ils aussi le droit de participer ?*
 Oui, les enfants étrangers peuvent également prendre le départ du GPM.
30. *Est-il possible de se faire envoyer par après les cadeaux destinés aux participants ?*
 Non. Les cadeaux destinés aux participants ne seront distribués que lors de la remise des prix et sur présentation du bon-cadeau prévu à cet effet.
31. *Quand les enfants reçoivent-ils les cadeaux destinés aux participants ?*
 Les cadeaux destinés aux participants sont distribués lors de la remise des médailles et des prix.
32. *Que faire en cas de perte des documents relatifs à la course ?*
 Veuillez vous adresser à Swiss-Ski.

Finale

33. *Les enfants qualifiés pour la finale doivent-ils se réinscrire ?*
 Non. Les enfants qualifiés pour la finale sont automatiquement inscrits à cette course.

34. Où trouver toutes les informations utiles sur la grande finale ?

Vous recevrez toutes les informations utiles sur la finale, par courrier postal, une semaine avant celle-ci. Vous pouvez également les retrouver sur notre site Internet www.gp-migros.ch.

35. Combien coûte la participation à la finale ?

La participation à la finale coûte CHF 30.-. La finance d'inscription est perçue directement à la finale lors de la remise des dossards.

36. Les enfants étrangers sont-ils autorisés à participer à la finale ?

Bien entendu, les enfants étrangers se qualifiant pour la finale de la saison peuvent y prendre part. Par ailleurs, la règle suivante s'applique : pour chaque médaillé étranger, un enfant suisse supplémentaire est admis en finale (si un enfant étranger gagne dans une catégorie, le participant occupant la quatrième place se qualifie automatiquement pour la finale).

Boutique

37. Où puis-je commander les articles de merchandising du GPM ?

Il est possible de commander les articles du GPM sur notre boutique en ligne, sous www.gp-migros.ch.

38. Est-il également possible de passer commande par téléphone ou par e-mail ?

Non. Veuillez passer par notre boutique en ligne.